

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5090414

N/REF : 15/05/2025 16H11 C:024898 I:30130
V/REF : RSE 25/709479/E
V/Email reçu le Jeudi 15/05/2025 à 16H11

ICF SUD-EST MEDITERRANNEE
RHONE-ALPES AUVERGNE 1
SERVICE NUMERISATION
TSA 50025
75490 PARIS CEDEX 10

V/REF.IMM. 6027
IMMEUBLE : MART.LE VINOUX -6027
12 a 22, RUE PIERRE SEMARD
38950 ST MARTIN LE VINOUX

Fontaine, le 23 Septembre 2025

Référence Marché: ..
LOCALISATION : ALLÉE 16 SEMARD - M. COMPIN 06 88 49 13 19
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DE LA COLONNE DANS LA
CUISINE - VOISINE DU DESSOUS TOUCHÉE (ON A PAS LES COORDONNÉES)
Donneur d'ordre : Mme C PULCI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 15/05/2025 A 18H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
COMPIN.

CONSTAT D'UNE FUITE AU NIVEAU D'UN COUDE PVC DANS LA CUISINE.
REPLACEMENT DU COUDE.
CONTROLE ETANCHEITE.

OBSERVATIONS : KK AB Email envoyé le 18/09/25 à 10H33 Mme C PULCI
AH AB Email envoyé le 19/05/25 à 15H37 Mme C PULCI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5090414

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait Interv.	Plomberie < 2H00	1	398,00
				398,00
		TOTAL H.T.		398,00
		T.V.A. a 10,00%		39,80
		TOTAL T.T.C.		En EURO 437,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN